

Abus de confiance de la part d'un concubin

Par svrine, le 16/10/2009 à 18:33

Bonjour,

j'ai été plusieurs mois avec une même personne a qui au début j'ai pris un contrat de téléphonie mobile à mon nom pour qu'il puisse téléphoner et être joint quelque mois plutard je lui ai demandé d'être le tiers- payeurs de sa ligne ce qui la accepté mais ensuite notre couple ne fonctionnant plus lui c'est permis d'appeler en mon nom l'organisme de téléphonie mobile et de changer le forfait téléphone et de mettre plus d'heure ce qui revenait plus cher en factures et d'un mois à l'autre il n'a plus payé les factures et il ne m'a pas prévenu car entre temps je l'ai quitté pour cause de coups et blessures de sa part à mon encontre (il a été jugé pour cette affaire et a été condamné) comment puis-je faire pour que ce soit lui qui paie le total des factures impayées et pas moi, puisque orange ne veut rien savoir alors que pour les changements de forfaits ils ne se sont pas préoccupés de savoir si c'était la bonne personne qui avaient signés le contrat?